

Les profs du libre sont les plus stables

ÉCOLE Davantage de turn-over dans l'officiel

Pour qu'une école tourne bien, il faut que les enseignants se connaissent entre eux. Il faut qu'ils connaissent bien l'école, son public, son environnement. Tout cela prend du temps. D'où l'importance d'une équipe éducative stable, qui ne subisse pas trop de turn-over.

Les Indicateurs de l'enseignement 2016, rendus publics jeudi, proposent un tout nouveau chapitre. À côté des indicateurs habituels (âge des enseignants, taux de redoublement, etc.), le ministère de l'Enseignement de la Communauté s'est penché sur le taux de stabilité des équipes pédagogiques dans le secondaire ordinaire.

Le taux de stabilité d'une école exprime la proportion d'enseignants qui, dans cet établissement, exercent leur métier de façon stable. Un enseignant est réputé stable si, au cours des cinq dernières années, sa charge moyenne au sein de son école a été supérieure à un dixième d'un équivalent temps plein (ou disons : un dixième d'une charge complète).

Selon le ministère, la médiane, pour l'enseignement libre, s'élève à 46 % (pour le dire au-

trement : dans ce réseau, la moitié des écoles présentent un taux de stabilité inférieur à 46 % et l'autre moitié un taux supérieur à 46 %). La médiane est moins bonne dans le réseau de la Communauté (écoles ex-Etat) puisqu'elle atteint 41 %. Elle est encore moins bonne dans l'officiel subventionné (communes, provinces) avec 34 %.

C'est dans le libre que l'on trouve des établissements avec une stabilité record (75 %). Mais c'est aussi dans ce réseau que l'on trouve des écoles avec à peine... 7 % d'enseignants stables.

Les variations entre provinces sont moins fortes que celles entre les réseaux. C'est le Hainaut qui présente la médiane la plus élevée (45 %). C'est Liège qui affiche la plus faible (40 %).

Les différences ne sont pas énormes, non plus, quand on analyse les taux de stabilité selon la taille de l'établissement (les équipes pédagogiques sont plus stables dans les petites structures) ou selon l'indice socio-économique de l'élève (les écoles à indice élevé présentent un taux de stabilité de 43 % contre 42 % dans celles à indice faible). ■

PIERRE BOUILLON